



Expérience emploi été 2005

Expérience emploi été (EEE) 2005 regroupe les initiatives clés du gouvernement du Canada visant à créer des possibilités d'emplois d'été pour les étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire. EEE 2005 est réalisé en partenariat avec divers groupes des secteurs privé, public et sans but lucratif.

Élément clé de la Stratégie emploi jeunesse, EEE aidera à former une main-d'œuvre qualifiée et expérimentée pour maintenant et pour l'avenir.

Pour obtenir plus de renseignements, composez le **1 800 935-5555** (ligne Info-jeunesse) ou visitez jeunesse.gc.ca.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada



Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Centres de ressources humaines du Canada pour étudiants

Depuis plus de 35 ans, les Centres de ressources humaines du Canada pour étudiants (CRHC-E), situés à l'échelle du pays, réunissent employeurs et étudiants en vue d'aider les jeunes à obtenir un emploi d'été et de permettre aux employeurs de trouver des employés enthousiastes pour la période estivale.

Les employeurs accèdent rapidement à un bassin de travailleurs motivés en communiquant avec l'un des 330 CRHC-E qui sont ouverts partout au pays durant l'été. Ils n'ont qu'à décrire les types de postes à combler et leurs offres d'emploi seront affichées. Ces emplois peuvent durer une journée, une semaine ou tout l'été et ils permettent tous aux étudiants de toucher un revenu tout en acquérant une précieuse expérience de travail.

Les étudiants peuvent se présenter au CRHC-E local afin de prendre connaissance des emplois offerts ou de parler aux agents d'emploi d'été qui sont eux-mêmes étudiants. Au moyen de séances d'information de groupes, les étudiants apprendront à effectuer une recherche d'emploi, à rédiger un curriculum vitae et à se préparer à une entrevue. Les employeurs, tout comme les étudiants, peuvent aussi obtenir des renseignements sur les taux de rémunération, le droit du travail, la santé et la sécurité au travail et les initiatives fédérales, provinciales et territoriales.

Les CRHC-E ouvrent généralement leurs portes de mai à août. En Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, ces bureaux portent le nom de Bureaux de promotion

de l'emploi des étudiants et au Manitoba, ils sont connus sous le nom de Centres de ressources humaines pour étudiants et jeunes.

Placement carrière-été

Placement carrière-été (PCE) est une initiative de subventions salariales qui permet aux employeurs des secteurs privé, public et sans but lucratif de créer des emplois d'été axés sur la carrière pour les étudiants âgés entre 15 et 30 ans inclusivement.

Les employeurs des secteurs privé et public peuvent être admissibles à une subvention d'un maximum de 50 pourcent du taux horaire minimum, applicable aux adultes, en vigueur dans la province ou le territoire. Les employeurs du secteur sans but lucratif peuvent être admissibles à une subvention d'un maximum de 100 pourcent du taux horaire minimum, applicable aux adultes, en vigueur dans la province ou le territoire.

Les demandes de PCE sont évaluées en fonction de la mesure selon laquelle les emplois proposés préparent les étudiants au marché du travail et de la qualité de l'encadrement, de l'apprentissage et de l'expérience de travail qu'ils offrent. Les

employeurs ont l'avantage d'embaucher des étudiants de niveau secondaire, collégial ou universitaire pendant six à 16 semaines, tandis que ces derniers acquièrent de l'expérience dans leur domaine d'études. Les employeurs qui embauchent un étudiant handicapé dans le cadre de cette initiative PCE pourraient recevoir jusqu'à 100 pourcent du salaire minimum provincial ou territorial. De plus, une somme pouvant atteindre 3 000 \$ par étudiant pourrait être versée pour répondre aux besoins d'aménagement des étudiants handicapés, notamment pour obtenir des outils spéciaux ou aménager les postes de travail de sorte que les étudiants puissent accomplir les tâches liées à leur emploi.

Vous pouvez vous procurer les formulaires de demande de PCE à votre Centre de ressources humaines du Canada (CRHC) local et à www.rhdcc.gc.ca. Nous encourageons les employeurs à communiquer avec leur CRHC-E local pour embaucher des étudiants. La date limite pour soumettre une demande de PCE est le **1er AVRIL 2005**, à l'exception des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, où la date limite est le **8 AVRIL 2005**. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec votre CRHC local, téléphonez au **1 800 935-5555** (ligne Info-jeunesse) ou visitez www.rhdcc.gc.ca.

Industrie Canada

Étudiants bien branchés

Étudiants bien branchés est une initiative d'Industrie Canada qui recrute des étudiants des niveaux collégial et universitaire pour qu'ils deviennent conseillers auprès des entreprises. Ces étudiants aident les petites et moyennes entreprises en leur offrant de la formation personnalisée et pratique sur Internet et le commerce électronique.

Depuis les débuts de l'initiative en 1996, plus de 5 400 étudiants et 160 000 clients en ont bénéficié. Les étudiants acquièrent une précieuse expérience en milieu de travail tout en bâtissant leur réseau d'affaires et en finançant leurs études.

Les entreprises ou les étudiants qui souhaitent en savoir davantage sur l'initiative Étudiants bien branchés peuvent téléphoner au **1 888 807-7777**, ou visiter www.etudiantsbienbranches.ca.

Programme d'accès communautaire

Le Programme d'accès communautaire appuie la viabilité à long terme des centres d'accès communautaire tout en permettant à de jeunes Canadiens d'acquérir une expérience de travail pertinente liée aux technologies de l'information. Ces jeunes font des stages dans des centres d'accès public à Internet où ils offrent leur aide et

ils participent à la formation de personnes, d'organismes communautaires, d'entreprises et de citoyens touchés par le fossé numérique. Les jeunes stagiaires acquièrent ainsi de nouvelles compétences indispensables dans le contexte de l'économie du savoir, tout en améliorant leurs chances de se tailler une place sur le marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements, téléphonez au **1 800 575-9200**.

Premières nations sur Rescol

Premières nations sur Rescol assure le soutien financier nécessaire aux organisations des Premières nations pour qu'elles puissent embaucher des jeunes dans le cadre de projets innovateurs liés aux technologies de l'information et des communications (TIC). Ces projets font la promotion des applications informatiques telles que la formation, la conception de sites Web, les multimédias, l'intégration et le développement de bases de données, l'élaboration de contenus, le soutien technique, le mentorat en ce qui a trait aux TIC, l'animation et d'autres tâches connexes.

Pour obtenir plus de renseignements, visitez www.rescol.ca/autochtone, expédiez un courriel à fns-prn@ic.gc.ca ou téléphonez au **1 800 575-9200**.

Ordinateurs pour les écoles

Le programme Ordinateurs pour les écoles (OPE) récupère, répare et remet à neuf les ordinateurs excédentaires cédés par les administrations publiques et le secteur privé pour les distribuer gratuitement aux écoles et aux bibliothèques à l'échelle du Canada.

Des étudiants de niveau secondaire et de récents diplômés en informatique de niveau postsecondaire peuvent bénéficier d'emplois à court terme dans l'un des 55 centres de réparation du programme, leur permettant ainsi d'acquérir des compétences en technologies de l'information et des communications et une expérience de travail pratique à réparer les ordinateurs. Les étudiants peuvent également être appelés à installer des ordinateurs dans les écoles de leur région.

Pour obtenir plus de renseignements, visitez cfs-ope.ic.gc.ca ou téléphonez au **1 800 575-9200**.



Ministère du Patrimoine canadien et agence Parcs Canada

Jeunesse Canada au travail – www.jeunessecanadaautravail.gc.ca

Jeunesse Canada au travail (JCT) est une initiative conjointe du ministère du Patrimoine canadien et de Parcs Canada qui s'inscrit dans la Stratégie emploi jeunesse (SEJ) du gouvernement du Canada. Pour en savoir plus au sujet de JCT à Parcs Canada, visitez www.pc.gc.ca.

JCT est une initiative d'emploi qui vient en aide aux étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire pour leur permettre de trouver un emploi d'été et d'acquérir ainsi des compétences en matière de langues officielles et dans les secteurs touchant les Autochtones et le patrimoine. Cette initiative les aide également à payer leurs études. JCT permet à environ 2 300 jeunes Canadiens de se trouver un emploi chaque année. Cette initiative leur donne la chance de prendre connaissance, durant leur emploi d'été ou leur stage, des réalisations du Canada, et de la diversité que l'on y trouve. Elle favorise la création de liens entre les Canadiens tout en permettant d'acquérir une expérience de travail pratique et de développer des compétences liées à la carrière. Patrimoine canadien, par l'entremise de JCT, propose les volets d'emplois d'été suivants :

Jeunesse Canada au travail pour les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain

Cet été, travaillez dans votre collectivité et contribuez à son essor, tout en ayant la possibilité d'acquérir une expérience de travail pratique.

JCT offre environ 300 emplois à de jeunes Autochtones vivant en milieu urbain qui souhaitent développer des compétences liées à la carrière tout en contribuant à l'essor de leur collectivité dans les Centres locaux

d'amitié autochtones. Les emplois sont d'une durée de six à 16 semaines consécutives.

Vous êtes admissible, à condition :

- d'être citoyen canadien ou résident permanent ou si vous avez le statut de réfugié au Canada;
- d'être autorisé à travailler au Canada;
- d'avoir entre 16 et 30 ans au moment de débiter l'emploi;
- d'être un jeune Autochtone aux études, un diplômé ou un jeune sans emploi qui prévoit retourner aux études;
- de vivre en milieu urbain.

Les employeurs font partie du réseau de 125 Centres d'amitié autochtones qui sont membres de l'Association nationale des centres d'amitié. Ils sont à la recherche de jeunes gens enthousiastes et motivés pour collaborer notamment à des projets dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs, des programmes pour les jeunes et les enfants, ainsi qu'à divers programmes d'action communautaire et d'entraide.

Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine

Cet été, ne gagnez pas seulement de l'argent. Travaillez dans un domaine axé sur la culture et le patrimoine et allez de l'avant dans votre carrière.

JCT a plus de 900 emplois d'été disponibles pour les jeunes intéressés à préserver, à conserver et à mieux faire connaître le patrimoine culturel du Canada dans des établissements tels des musées, des centres d'archives, des bibliothèques, des sites historiques et des édifices du patrimoine. Les emplois sont d'une durée de six à 16 semaines consécutives et sont disponibles partout au Canada.



Vous êtes admissible, à condition :

- d'être citoyen canadien ou résident permanent ou si vous avez le statut de réfugié au Canada;
- d'être autorisé à travailler au Canada;
- d'avoir entre 16 et 30 ans au moment de débiter l'emploi;
- d'être un étudiant de niveau secondaire ou postsecondaire qui prévoit retourner aux études.

Les employeurs sont des organismes sans but lucratif du secteur du patrimoine culturel, des établissements d'enseignement, certains ministères et organismes des gouvernements provinciaux et territoriaux, de même que les trois sociétés d'État suivantes : la Corporation de développement des investissements du Canada, la Société canadienne des postes et la Monnaie royale canadienne.

Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles

Cet été, utilisez vos compétences linguistiques en anglais et en français à bon escient et profitez d'une expérience pratique de travail dans un domaine connexe à vos études.

Deux types d'emplois sont offerts :

- 1) un emploi qui vous permet d'utiliser votre première langue officielle pour favoriser l'essor d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire;
- 2) un emploi qui vous offre la possibilité d'améliorer votre langue seconde.

JCT offre approximativement 1 000 emplois d'été à des jeunes intéressés à travailler dans les deux langues officielles partout au Canada. Les emplois sont d'une durée de six à 16 semaines consécutives.

Vous êtes admissible, à condition :

- d'être citoyen canadien ou résident permanent ou si vous avez le statut de réfugié au Canada;
- d'être autorisé à travailler au Canada;
- d'avoir entre 16 et 30 ans au moment de débiter l'emploi;
- d'être un étudiant de niveau secondaire ou postsecondaire qui prévoit retourner aux études.
- de pouvoir vous exprimer en anglais et en français;
- d'être prêt à travailler dans une autre région au Canada.

Les employeurs sont des entreprises et des organismes du secteur public ou sans but lucratif situés partout au Canada. Ils sont à la recherche d'étudiants qui parlent couramment l'anglais et le français. Beaucoup d'employeurs proviennent de communautés de langue officielle en situation minoritaire où vous pourriez être appelés à contribuer au développement de la communauté.

Nota : Si vous participez au Programme de bourses d'été de langues (PBEL), vous êtes admissibles au programme de JCT. Pour obtenir plus de renseignements, visitez www.fjcf.ca.

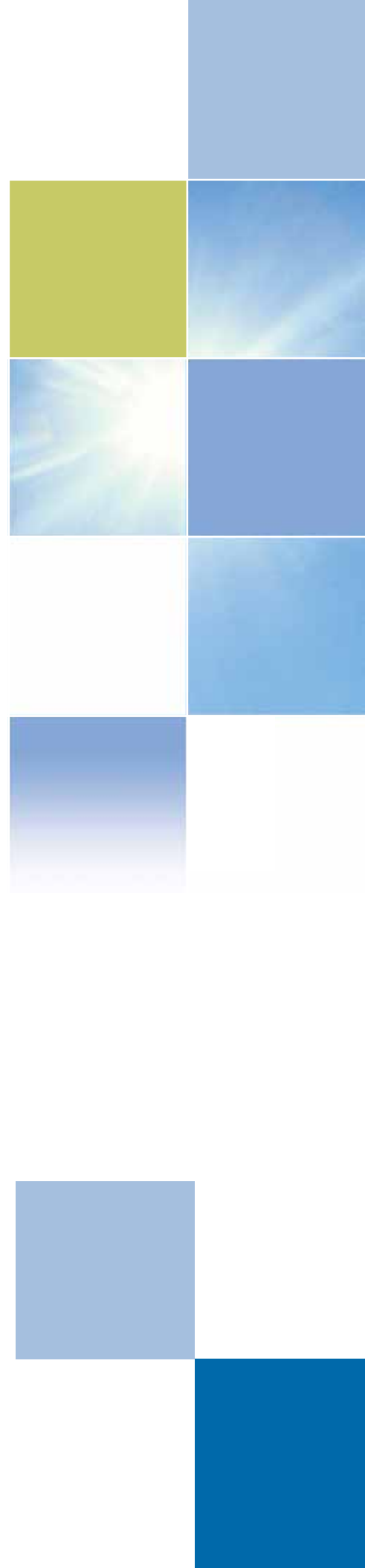
Agissez dès maintenant!

1. Renseignez-vous au sujet des initiatives de JCT et choisissez parmi celles qui vous intéressent.
2. Allez à www.jeunessecanadaautravail.gc.ca et remplissez votre formulaire de demande.

OU

faites une demande par la poste ou par télécopieur à :
Jeunesse Canada au travail
Centre de renseignements du Canada
47, rue Clarence, 3^e étage
Ottawa ON K1A 0S5
Télec. : (613) 941-5992

Vous avez d'autres questions? Composez le **1 800 935-5555** ou expédiez un courriel à coordonnateurjct@pch.gc.ca.



Affaires indiennes et du Nord Canada

Initiative carrière-été pour les étudiants inuits et des Premières nations

Cette initiative aide les étudiants inuits et des Premières nations des niveaux secondaire et postsecondaire à acquérir une expérience de travail pendant les mois d'été.

Les objectifs de l'initiative consistent à :

- favoriser l'acquisition de compétences grâce à la disponibilité de subventions salariales pour de brèves expériences de travail;
- aider les étudiants inuits et des Premières nations des niveaux secondaire et postsecondaire à se préparer à intégrer le marché du travail en leur facilitant l'accès à des emplois d'été;
- aider les étudiants inuits et des Premières nations à gagner un salaire pour financer leurs études postsecondaires.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec votre conseil de bande local, votre bureau de hameau, les bureaux régionaux du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, ou visitez www.ainc-inac.gc.ca/jeunesse-youth.

Initiative sciences et technologie pour les Premières nations et les Inuits

Cette initiative appuie les activités en sciences et en technologie qui permettront aux jeunes Inuits et des Premières nations d'acquérir une expérience pratique dans diverses disciplines scientifiques et techniques pouvant intégrer l'amélioration des connaissances traditionnelles.

Les objectifs de l'initiative consistent à :

- promouvoir les sciences et la technologie comme des choix d'études et/ou de carrière;
- appuyer l'acquisition et le perfectionnement des compétences essentielles améliorant l'employabilité, comme les communications, la résolution des problèmes et le travail en équipe;
- faire découvrir aux jeunes toute une gamme de possibilités de carrière;
- promouvoir l'éducation comme élément clé de leur participation au marché du travail;
- favoriser l'amélioration des connaissances traditionnelles (s'il y a lieu).

Pour obtenir plus de renseignements, contactez votre conseil de bande local, votre bureau de hameau, les bureaux régionaux du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, ou visitez www.ainc-inac.gc.ca/jeunesse-youth.

Pour obtenir des exemplaires additionnels de cette publication, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements de Ressources humaines et Développement des compétences Canada par télécopieur au **(819) 953-7620**. On peut aussi obtenir cette publication sur support de substitution par le biais du système InfoTouch en composant le **1 800 788-8282** sur un téléphone à clavier ou un téléscripneur (ATS). Les documents demandés sont automatiquement produits dans le format voulu et postés directement à la personne qui a appelé. On peut également se procurer l'information en visitant jeunesse.gc.ca.